

Compte rendu de la session du Conseil Communautaire du 20 mai 2014

L'an deux mil quatorze,

Le 20 mai,

à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Brenne », dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CAMUS, Président.

Date de convocation : 7 avril 2014

Présents : Mesdames PRAULT, PROT, BERTHON, DANVY, BIDAULT, NOGRETTE, MELIN, Messieurs BARRE, ROCHET, LOUPIAS, MARIN, CAMUS, TELLIER, LALANGE, COULON, MARCQ, BOISLAIGUE, ROCAMORA, VALET, GUILLOT, BORGEAIS et RENARD.

Absents excusés:

Madame Josette MECHE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel LOUPIAS

Monsieur Michel DAUBORD a donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis CAMUS

Madame martine SCHNEIDER a donné pouvoir à Madame Liliane BIDAULT

Madame PAULMIER, Monsieur PROUTEAU,

Composition des commissions thématiques

N°04/01-2014 - Composition des Commissions thématiques

Monsieur le Président rappelle la mise en place des commissions thématiques de travail. Il convient maintenant d'en désigner les membres. Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, a désigné :

- comme membres de la **commission « Finances »** :

Président de la Commission :

- Monsieur Christian BORGEAIS, Villiers

Membres :

- Mesdames Martine PRAULT, Azay-le-Ferron

- Monsieur Gérard ROCHET, Lingé

- Monsieur Hervé FLEURY, Martizay

- Monsieur Michel DAUBORD, Mézières-en-Brenne

- Mesdames Cécile TELLIER et Stéphanie MAQUIN, Migné

- Monsieur Alain POTIER, Obterre

- Monsieur Bruno COULON, Paulnay

- Monsieur Jean-Claude FABRE, Saulnay

- Madame Annick MELIN, Ste Gemme

- Monsieur Guy VALET, St Michel-en-Brenne

- comme membres de la **commission « Développement économique, aménagement du territoire et tourisme »** :

Président de la Commission :

- Monsieur Sébastien LALANGE, Paulnay

Membres :

- Madame Chantal BERTHON et Monsieur Patrick ROUX, Azay-le-Ferron
- Monsieur Bernard BARRE, Lingé
- Madame Josette MECHE, Martizay
- Madame Liliane BIDAULT, Mézières-en-Brenne
- Madame Carole BODIN et Monsieur Olivier MOREAU, Migné
- Madame Pascale PAULMIER, Obterre
- Madame Evelyne NICAULT, Saulnay
- Madame Annick MELIN et Monsieur Jean-Louis MARCQ, Ste Gemme
- Madame Michel GUILLOT, St Michel-en-Brenne
- Monsieur Michel RENARD, Villiers

- comme membres de la **commission « Voirie, environnement, ordures ménagères »** :

Président de la Commission :

- Monsieur Christian BOISLAIGUE, Saulnay

Membres :

- Monsieur Christophe JUBERT, Azay-le-Ferron
- Messieurs Bernard BARRE et Bernard ROCHET, Lingé
- Messieurs Michel SAUVESTRE et Etienne MARIN, Martizay
- Monsieur Robert BOSCARINO, Mézières-en-Brenne
- Messieurs Patrick LOISEAU et Olivier MOREAU, Migné
- Madame Pascale PAULMIER, Obterre
- Monsieur Bruno COULON, Paulnay
- Monsieur Jean-Louis MARCQ, Ste Gemme
- Monsieur Jean-Michel BUTARD, St Michel-en-Brenne
- Monsieur Michel RENARD, Villiers

- comme membres de la **commission « Bâtiments et transition énergétique »** :

Président de la Commission :

- Monsieur Guy VALET, St Michel-en-Brenne

Membres :

- Monsieur Albert DOUADY, Azay-le-Ferron
- Monsieur Gérard ROCHET, Lingé
- Monsieur Christophe MARIN, Martizay
- Monsieur Michel DAUBORD, Mézières-en-Brenne
- Messieurs Patrick LOISEAU et Alexis MENARD, Migné
- Monsieur Jacques PROUTEAU, Obterre
- Monsieur Bruno COULON, Paulnay
- Monsieur Christophe ROCAMORA, Saulnay
- Madame Annick MELIN et Monsieur Jean-Louis MARCQ, Ste Gemme
- Monsieur Michel RENARD, Villiers

- comme membres de la **commission « services à la personne »** :

Président de la Commission :

- Monsieur Jean-Michel LOUPIAS, Martizay

Membres :

- Mesdames Simone PROT, Dolorès MAUBOIS et Nathalie MICHAUX, Azay-le-Ferron
- Madame Lucienne DION, Lingé
- Mesdames Martine SCHNEIDER et Liliane BIDAULT, Mézières-en-Brenne
- Mesdames Carole BODIN et Cécile TELLIER, Migné
- Monsieur Jacques PROUTEAU, Obterre

- Monsieur Sébastien LALANGE, Paulnay

- Monsieur Christophe ROCAMORA, Saulnay
- Madame Jocelyne CLEMENT, Ste Gemme
- Madame Céline VIAUVY, St Michel-en-Brenne
- Monsieur Michel RENARD, Villiers

Attributions de Marchés

N°04/02-2014 - Attribution du marché de travaux de Voirie Programme 2014

Monsieur le Président de la Commission d'Appel d'Offres informe le Conseil communautaire qu'une consultation sous forme de Marché à Procédure Adaptée pour la réalisation du programme 2014 des travaux sur la voirie communautaire, a été lancée. Il rappelle qu'une publication de l'avis de l'appel public à la concurrence est parue sur les sites Internet «CyberIndre» du Conseil Général de l'Indre et de la Communauté de Communes Cœur de Brenne et du BOAMP le 17 mars 2014. La date limite de réception des offres était fixée au 22 avril 2014 à 12h00.

Conformément à l'avis de la commission d'appel d'offres du 20 mai 2014, le Président propose d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

Lot 01 - Reprofilages :

Société COLAS du Poinçonnet (36330) pour un montant de 119 997,25 € HT soit 143 996,70 € TTC.

Lot 02 – ECF :

Société COLAS du Poinçonnet (36330) pour un montant de 107 289,60 € HT soit 128 747,52 € TTC.

Lot 03 - Tapis aux enrobés chauds :

Société VERNAT de Loches (37600) pour un montant de 7 024,10 € HT soit 8 428,92 € TTC.

Lot 04 - Assainissement:

Entreprise VERRIER de Clion-sur-Indre (36700) pour un montant de 12 015,00 € HT soit 14 418,00 € TTC.

Lot 05- Création de chaussées :

Infructueux

Ce qui porte le montant total du marché de Travaux à 246 325,95 € HT soit 295 591,14 € TTC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition du Président de la CAO et autorise le Président à signer les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux. Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2014.

N°03/03-2014 - Travaux de réhabilitation d'un bâtiment à Martizay pour la délocalisation du bureau de Poste et la création d'un logement à l'étage.

Monsieur le Président de la CAO rappelle qu'une consultation pour la restructuration et la réhabilitation d'un bâtiment à Martizay pour y délocaliser le bureau de Poste et y créer un logement a été lancée sous forme de Marché à Procédure Adaptée. Il rappelle qu'une publication de l'avis de l'appel public à la concurrence est parue le 4 avril 2014 dans la Nouvelle République de l'Indre et sur les sites Internet, « CyberIndre » du Conseil Général de l'Indre et de la Communauté de Communes Cœur de Brenne le 2 avril 2014. La dématérialisation de l'avis et de la procédure a été faite via La Nouvelle République sur le site « pro-marchespublics.com » le 1er avril 2014.

La date limite de réception des offres était fixée au mardi 6 mai 2014 à 16 heures.

Conformément à l'avis de la commission d'appel d'offres du 20 mai 2014, le Président propose d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

Lot N°1. Gros œuvre - VRD - Ravalement :

BATIBRENNE – 36300 LE BLANC pour un montant de 70 257,43 € HT

Lot N°2. Charpente – couverture :

CHARPENTIER – 36700 CHATILLON SUR INDRE pour un montant de 25 877,35 € HT

Lot N°3. Menuiseries extérieures :

BHM – 36330 LE BLANC pour un montant de 24 704,05 € HT

Lot N°4. Menuiseries intérieures :

DENIOT – 36500 BUZANCAIS pour un montant de 5 795,20 € HT

Lot N°5. Isolation, plâtrerie, faux plafonds :

SORESCO – 36170 ST BENOIT DU SAULT pour un montant de 16 352,65 € HT

Lot N°6. Electricité :

EMB MITTERRAND – 36000 CHATEAUROUX pour un montant de 10 214,94 € HT

Lot N°7. Chauffage Ventilation :

BLONDEAU – 36300 LE BLANC pour un montant de 5 948,62 € HT

Lot N°8. carrelage :

SMAC – 36250 ST MAUR pour un montant de 6 274,85 € HT

Lot N°9. Peinture :

DELAVALLE – 36000 CHATEAUROUX pour un montant de 10 261,40 € HT

Ce qui porte le montant total du marché de Travaux à 175 686,49 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition du Président de la CAO et autorise le Président à signer les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux. Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2014.

Restaurant Multiservices de Migné
--

N°04/04-2014 – Travaux de réhabilitation et création d'un commerce multiservice et un logement à MIGNE : Avenants au marché de travaux

Monsieur le Président de la CAO informe le conseil communautaire que dans le cadre du marché de travaux pour la réhabilitation et la création d'un commerce multiservice et d'un logement à MIGNE, des devis en plus-value et en moins-value ont été présentés. Il donne lecture des devis et communique l'avis de la commission d'appel d'offres :

Lot N°1 Gros œuvre - SCM Ciron Maçonnerie

- Reprise des jambages et les linteaux de la baie d'entrée et des fenêtres de la façade sud,
- Réalisation de libage (agrafes) sur l'intérieur du pignon ouest
- Démolition des parties en briques et parpaings des murs mitoyens et de la reconstruction en moellons afin de conserver l'esthétique,

Soit une plus-value de : + **12 129,25 € HT**

Lot N° 5 Menuiseries intérieures bois – DENIOT INFRALBOIS

Afin de rendre cohérente la surface de parquet selon l'usage des différents salles de la partie commerce, il est proposé de réduire la surface de parquet flottant, et de supprimer les plinthes prévues à sa périphérie. Il en résulte une moins-value de 1 680,00 € HT.

Suite à l'avis du contrôleur technique, il convient de modifier les plans de l'escalier afin de l'adapter aux contraintes d'accessibilité. Il en résulte une plus-value de 2 164,46 € HT.

Soit une plus-value de : + **484,46 € HT**

Sous total des plus-values

+ 12 613,71€ HT

Lot N°9 «Carrelage - Faïence» - SAS REVETONE

Suite à la réalisation d'un plancher collaborant, il n'est plus nécessaire de réaliser une chape allégée à l'étage, aussi, il est proposé de supprimer ce poste. Il en résulte une moins-value de 4 109,60 € HT.

Par ailleurs, suite à la modification des surfaces de parquet dans la partie commerce, il est proposé de modifier la surface de carrelage et de poser des plinthes en carrelage. Il convient également de réaliser un ragréage afin de compenser la différence d'épaisseur entre carrelage et parquet. Il en résulte une plus-value de 2 307,95 € HT.

Soit une moins-value de : - 1 801,65 € HT

Lot N°13 «Plomberie sanitaire, chauffage, ventilation, Climatisation du restaurant» - Richard ROBY

Modification du système de climatisation, ventilation de la partie restaurant.

Soit une moins-value de : - 12 527,42 € HT

Sous total des moins-values

- 14 329,07 € HT

Le montant global du marché est diminué de 1 715,36 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition du Président de la CAO, et autorise le Président à signer les avenants correspondants.

Accueils de loisirs

N°04/05-2014 – Organisation et tarifs des accueils de loisirs

Monsieur le Président de la commission « Affaires scolaires, périscolaires, enfance et sports » informe le conseil communautaire que la Communauté de Communes « Cœur de Brenne » organise des accueils de loisirs périscolaires à AZAY LE FERRON, MARTIZAY et MEZIERES EN BRENNE, ainsi qu'un accueil de loisirs à ST MICHEL EN BRENNE, qui fonctionne le mercredi et pendant les vacances scolaires (été, Toussaint, Février et Pâques).

Il précise que la réforme des rythmes scolaires ainsi que les nouvelles directives de la CAF impliquent une modification du fonctionnement et des tarifs de ces accueils de loisirs.

Il présente les propositions de la Commission « Affaires scolaires, périscolaires, enfance et sports » validée par le Bureau en date du 20 mai 2014.

Suite à cet exposé, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte la reconduction du fonctionnement des accueils de loisirs pour l'année 2014/2015, et :

Décide de mettre en place les tarifs suivants à compter du 1^{er} juillet 2014 :

➤ **ALSH des vacances scolaires**

QF	Tarifs journée pour 1 enfant	Tarifs à partir du 2 ^e enfant (-10%)	Tarifs enfant hors territoire (+5%)
0 à 460 €	4,12 €	3,70 €	4,33 €
461 à 560 €	4,84 €	4,36 €	5,10 €
561 à 660 €	5,68 €	5,11 €	5,97 €
661 à 760 €	6,80 €	6,12 €	7,14 €
761 à 860 €	8,16 €	7,34 €	8,57 €
861 à 960 €	9,84 €	8,86 €	10,33 €
961 et plus	11,76 €	10,58 €	12,35 €

Décide de supprimer l'inscription à la semaine et de mettre en place une inscription de 3 jours minimum par semaine.

➤ **ALSH du mercredi (demi-journée avec repas)**

Décide de mettre en place les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2014

QF	Tarifs journée pour 1 enfant	Tarifs à partir du 2 ^e enfant (-10%)	Tarifs enfant hors territoire (+5%)
0 à 460 €	2,58 €	2,32€	2,71€
461 à 560 €	3,03 €	2,73€	3,19€
561 à 660 €	3,55 €	3,20€	3,73€
661 à 760 €	4,25 €	3,83€	4,47€
761 à 860 €	5,10 €	4,60€	5,36€
861 à 960 €	6,15 €	5,54€	6,46€
961 et plus	7,35 €	6,62€	7,72€

➤ Accueils de Loisirs Péricolaires

Décide de modifier le fonctionnement à compter du 1^{er} septembre 2014, comme suit :

- Le matin l'ALSH péricolaire ouvrira à 7h30 jusqu'à 8h30 et sera suivi d'une garderie gratuite de 8h30 à 9h00 en correspondance des transports scolaires.
- Le soir l'ALSH péricolaire ouvrira de 17h jusqu'à 18h30, il sera précédé par une garderie gratuite de la fin des cours à 17h en correspondance des transports scolaires.

Décide de modifier les tarifs à compter du 1er septembre 2014, comme suit :

- mise en place de 2 tranches de 30 mn le matin : 7h30 à 8h00 et de 8h00 à 8h30 et de 3 tranches de 30 mn le soir : 17h00 à 17h30, 17h30 à 18h00 et de 18h00 à 18h30
- Application d'un tarif de 0,80€ par tranche

Le Président est autorisé à recruter le personnel nécessaire au bon fonctionnement de ces accueils de loisirs.

Sports

N°04/06-2014 - Définition des tarifs du gymnase communautaire

Monsieur le Président de la commission « Affaires scolaires, péricolaires, enfance et sports » informe le conseil communautaire que la Communauté de Communes « Cœur de Brenne » gère le gymnase communautaire situé à MEZIERES EN BRENNE. Il rappelle que les tarifs de location du gymnase communautaire sont établis pour une saison allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Il convient de fixer les tarifs pour la saison 2014/2015. Il présente les propositions de la Commission « Affaires scolaires, péricolaires, enfance et sports » validées par le Bureau en date du 20 mai 2014.

Suite à cet exposé, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de mettre en place les tarifs suivants à compter du 1^{er} juillet 2014 :

Grande salle

Location annuelle

Association de la Communauté de Communes affiliée à une fédération	102 €
Association hors Communauté de Communes affiliée à une fédération	117,50 €

Location occasionnelle

Heure	10,70 €
Eclairage/heure	2,55 €
Chauffage/heure	5,10 €

Petite salle

Location annuelle

Association de la Communauté de Communes affiliée à une fédération	102 €
Association hors Communauté de Communes affiliée à une fédération	117,50 €

Location occasionnelle

Heure	7,40 €
Chauffage/heure	5,10 €

Accueil de Jeunes

N°04/07-2014 – Définition activités et tarifs accueil de jeunes

Monsieur le Président de la commission « services à la personne » informe le Conseil Communautaire que le Service « Accueil de jeunes » met en place diverses activités pour les jeunes de 12 à 16 ans. Il convient de valider les tarifs proposés :

Sortie à thème: 5 € la demi-journée

Sortie à thème: 10 € la journée

Stage de 2 jours : 15 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les tarifs proposés ci-dessus.

N°04/08-2014 – Aide à l'accès au cinéma du Blanc

Monsieur le Président de la commission « services à la personne » informe le Conseil Communautaire que la Communauté de Communes souhaite poursuivre l'action visant à favoriser l'accès au cinéma des jeunes de son territoire. Aussi, sur proposition du Bureau, il propose de mettre en place des aides à l'accès au cinéma du Blanc :

Pour les écoles élémentaires :

Dans le cadre du dispositif pédagogique « **1, 2, 3 Ciné** » piloté par la Région Centre, la prise en charge de la Communauté de Communes serait de :

- 2,50 € pour les films de plus d'une heure

- 1,10 € pour les films de moins d'une heure

Pour les jeunes de 12 à 18 ans : la prise en charge de la Communauté de Communes serait de 1,20 € par an sur une place de cinéma.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les propositions du Président.

Affaires scolaires

N°04/09-2014 – Désignation des délégués de la Communauté de Communes au sein du Conseil d'école du RPI Ligné Douadic Lureuil

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que suite au renouvellement du Conseil Communautaire, il convient de désigner les représentants au conseil d'école du RPI Ligné Douadic Lureuil. Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les représentants de la communauté de Communes auprès du conseil d'école du RPI Ligné Douadic Lureuil, suivants : Messieurs Christian BORGEAIS, Bernard BARRE et Gérard ROCHET

Réforme des rythmes scolaires

Les élus ont largement échangé sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Le point a été fait sur la future organisation qui sera finalisée fin juin pour une mise en place effective dès la rentrée de septembre. Leur inquiétude se porte sur la couverture financière et humaine de ces activités. La Communauté de Communes est toujours à la recherche d'intervenants pour l'encadrement d'activités artistiques, sportives, culturelles...etc.

Fait à ST MICHEL EN BRENNE, le 26 mai 2014

Le Président

Jean-Louis CAMUS